



LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC DE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON
UN PROJET PARTAGÉ DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

EVALUATION DU PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE de GRIGNY et VIRY-CHATILLON Première phase

2006 -2008



Méthode d'Evaluation

- Evaluation à partir du « Guide méthode évaluation des PRE » élaboré dans le cadre du CRPVE avec l'appui de JF Bernoux
- 24 entretiens de partenaires impliqués dans les parcours : 14 de l'Education Nle; 10 PMI, CMP et CMPP, Saemf, Médecine scolaire
- 7 entretiens de parents d'enfants bénéficiaires de parcours
- Analyse de 138 parcours sur 2008 et données du logiciel tenu par les référents
- Analyse du budget de l'année 2008

CINQ PILIERS REQUIS POUR LE PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE

- Identification des publics en situation de fragilité : Quelle mise en œuvre ?
- Soutien personnalisé
- Pluridisciplinarité : Quelle organisation des compétences des acteurs ?
- Approche globale : Quelles actions nouvelles le PRE a-t-il permis de générer ?
- Adhésion des parents : Quelles relations avec les parents la démarche du PRE induit-elle ?

PILIER 1

IDENTIFICATION DES PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITE

- 12/24 partenaires connaissent les critères de repérage
- 7/24 ne sollicitent pas le PRE par manque d'informations ou par volonté de limiter les intervenants
- Concertation partenariale avant la demande de parcours : 2/3 des situations

Les partenaires situent le PRE comme

- un dispositif de soutien aux parents
 - Un dispositif « relais » vers...
- / 71 propositions

Fragilité pour accomplir des démarches vers les structures	32%
Fragilité dans le lien parent-école et questions éducatives	30%
Fragilité concernant l'ouverture culturelle et l'insertion sociale	16%
Fragilité dans la mise en place de soin	11%
Fragilité dans les apprentissages	10%

Partenariat en phase de repérage

- 13 opinions de satisfaction : les problématiques sont prises en compte ; la participation en cellule d'appréciation jugée positives.
- 2 partenaires sollicitent d'échanger plus en profondeur sur les situations ; la complexité rend difficile la définition d'objectifs précis

Questionnement

- Le report d'informations préoccupantes vers le PRE, point positif ou difficulté ?
- La faiblesse d'offre du droit commun sur le territoire accroît les demandes vis-à-vis du PRE ; Quel positionnement possible ?
Soutien et/ou complément du droit commun ?

PILIER 2

LES CONDITIONS DU SOUTIEN PERSONNALISE

Ressources dédiées au soutien personnalisé :

- Phase d'évaluation : la Veille Educative et deux personnes de l'équipe PRE
- Phase de suivi du parcours : 7 référents
- Actions collectives diverses pour une réponse ajustée aux situations individuelles

- Travail partenarial jugé satisfaisant (9/13) pour le suivi et l'adaptation des parcours ; 4 partenaires souhaitent d'avantage d'échanges d'informations.
- Les partenaires valident la présence du référent comme garant de la réalisation des démarches à faire pour chaque enfant.

Questionnement

- La prise en compte des besoins individuels entraîne une dispersion du projet.
- La multiplicité de micro- actions diminue la lisibilité et l'impact du projet. Quels choix faire aujourd'hui ?

PILIER 3
LA PLURIDISCIPLINARITE

Un cadre a été conçu avec les partenaires du projet : MDS, EN, Villes

- Procédure de repérage (critères, démarche, mise en place du parcours)
- Charte de déontologie sur les échanges d'informations

Le Référent

Garant de la cohérence pluridisciplinaire, il

- Organise les rencontres pour une situation
- Recueille les informations pour organiser la vision globale
- Participe aux instances pluridisciplinaires

Vision du Référent par les partenaires

- « facilite la connaissance et les contacts avec les structures extérieures au collège » ;
- « assure une continuité entre les aides mises en place »;
- « il est un relais et un facilitateur »

Limites de la pluridisciplinarité

- La dimension du territoire couvert par le projet rend difficile l'organisation fonctionnelle de ce travail pluridisciplinaire. Un PRE sur deux villes ; comment organiser la prise en compte des particularités de chacun ?
- Les acteurs se trouvent démunis, chacun dans leur domaine, face aux situations.

- Créer une instance inter partenariale pour analyser les parcours complexes (MDS, PRE)
- 13/17 partenaires demandent plus de concertation et d'échanges d'informations au moment de la fin des parcours

PILIER 4

APPROCHE GLOBALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENFANT

Pour répondre aux besoins identifiés dans les parcours individualisés, le PRE a généré une nouvelle offre de services selon 3 axes :

- Inter culturalité et Education
- Acquisition des bases de l'apprentissage
- Accès aux soins

Inter culturalité et Education

- Chemin vers l'école
- Réseau de ressources locales en traduction
- Renforcement des capacités des ASL
- Réflexion avec les professionnels de l'éducation sur l'inter culturalité

Acquisition des bases de l'apprentissage

- Les ateliers autour du livre
- Les clubs coup de pouce
- Les ateliers pédagogiques individualisés

Accès aux soins

- Bilans diagnostic en orthophonie
- Création d'un poste d'orthophoniste au CMPP
- Création du service « Transport – Santé »

Questionnement

- Quelles actions le Comité de Pilotage souhaite-t-il voir développer en priorité ?
- L'articulation des actions PRE et des dispositifs de l'Education Nationale est à rechercher ;
Comment réactiver la réflexion commune ?

PILIER 5

L'ADHESION DES PARENTS

- 3 principes sont définis : le volontariat, la confidentialité ; la relation de proximité et de confiance
- 452 parcours ont eu lieu en 2008
- 126 pour des parents de jeunes enfants
- 326 pour les enfants accompagnés de leurs parents

Photographie de la participation

- D'après l'analyse de 138 parcours :
- 49% des parents portent le parcours à deux
- 86% des parents se mobilisent pour les démarches, aidés du référent. 68% poursuivent seuls.
- 52% des parents ont acquis pendant le parcours de nouveaux moyens d'agir
- 23% des parcours sont subis par les parents au démarrage ; plus d'un tiers d'entre eux s'impliquent par la suite.

Reconnu par les partenaires

Les parcours sont efficaces pour :

- Développer la relation parents / écoles
- Favoriser la relation parents / enfants
- Donner aux parents les moyens d'agir

Le référent a un rôle essentiel auprès des parents pour :

- Assurer une meilleure compréhension du « système »
- Aider à repérer les points d'appui personnel, faciliter la prise de confiance dans ses capacités, pouvoir s'exprimer
- Apprendre à mobiliser les points d'appui extérieurs (structures, institutions, professionnels)

Répartition budgétaire

Affectation des dépenses	
Accompagnement individualisé par les référents	36%
Actions collectives au service des parcours	42%
Fonctionnement du projet	22%

Accompagnement spécifiques à la scolarité	40%
Accès aux soins	36%
Soutien à la parentalité	23%
Loisirs	1 %

PRECONISATION : RECENTRAGE

- Faire des choix pour déterminer les expérimentations valables et les développer en partenariat
- Considérer les deux domaines déficitaires : loisirs des 6 – 12 ans et adolescents en grand échec
- En mobilisant les instances techniques et décisionnelles

PRECONISATION : AJUSTEMENT DES PARCOURS

- Redéfinir les champs d'intervention des MDS et du PRE
- Mener un travail sur la relation parents / professionnels

PRECONISATION : COMMUNICATION

- Expliciter le rôle et le Métier du Référent
- Informer les partenaires des actions efficaces par une communication claire et concise
- Renforcer la concertation institutionnelle